

**EXTRAIT****du Registre des Délibérations du Conseil Municipal****Objet :** -----Commission
Communale
des Impôts Directs

L'An Deux Mille Vingt, le vingt huit septembre dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 26
Absents : 3

Présents : MM Bayle, Bornes, Buard, Chabaud, Chasson, Diatta, Durif, Faure-Pinault, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Souche, Tolfo, Vallon.

Pour : 28
Abstentions : 0
Contre : 0

Excusé(e)s : MM Boukal (pouvoir à Tolfo), Dersi (pouvoir à Keskin).
Absente non excusée : Mme Gaillard.
Secrétaire : M. Chabaud.

L'article L 1650 du Code Général des Impôts (C.G.I.) prévoit que dans chaque commune il est institué une Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) composée du Maire ou de l'adjoint délégué, et pour les communes de plus de 2 000 habitants, de huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants.

Ces huit commissaires titulaires ainsi que les huit commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune.

A la suite du renouvellement des Conseils Municipaux et d'un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques, il appartient au Conseil Municipal de proposer des personnes pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

- désigne pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs en qualité de commissaires titulaires et suppléants selon le tableau en annexe.

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI

COMMISSAIRES TITULAIRES	ADRESSE	COMMISSAIRES SUPPLEANTS	ADRESSE
ALLEMAND Paul	Quartier Jarniac	SAEZ Joseph	18 rue Robespierre
FAISSE Michel	Chemin de Mayour	AMETTE Alain	14 bis rue Max Boiron
JARNIAS André	2 rue de Frayol	JOUYE Michel	14 Ter rue Max Boiron
DE MICHELE Michel	4 rue Robespierre	FABBRO Arlette	23 Chemin du Bourdary
VIGNAL Michel	23 avenue Joliot Curie	SUAU Jacques	54 rue de La Resistance
ROCHE Jacky	Quartier Lévêque	BLACHIER Abel	Chemin du Château Résidence Le Château
GONCALVES Patrice	Grange Mathon	BROTTE Françoise	10 rue Henri Boyer
BANCHET Jean-Yves	5 avenue Mattéoti	DUPUY Louis	3 Rue de la Paix
GAILLAND Christophe	Quartier La Rouvière	VALLA Fanny	Quartier Peyrouse Ouest La Parnouffète
PEREIRA RIOS Dominique	50 Chemin des Helviens	BLACHE Bernard	La Rouvière
CHAUDET Catherine	Quartier Le Château	VIALLET Frédéric	Zone entre Pont et Rhône Pâtisserie Viallet
MICHEL Isabelle	4 Lot. Paradis - Quartier Lévêque	CHEZEAU Aurélien	6 Impasse Martial Deyres
HURTIER Pierre	1 rue Louis Reinaud	TORMO-FONS Christophe	Impasse Mélas Haut Lot. Le Paradis
DIATTA Patricia	2 rue des Castors	DELHOMME Romain	Quartier Malaure
ALLIBERT Edouard	18 avenue Vaillant Couturier	FAVIEZ Jean-Claude	Zone entre Pont et Rhône Garage Peugeot
DESBOS Claude	27 Ter Chemin des Helviens	DURAND Josiane	Quartier Fontenouille